

# 10. Experts et politiques dans la gestion de la crise de la COVID-19 en Belgique : conflit de territoires et récit médiatique

*Esther Durin & Baptiste Buidin*

## Abstract

The coronavirus crisis has upset the Belgian institutional balance, leading to an exceptional transfer of power to the federal government. This shift has remarkably put an end to the political crisis that the country was going through since the elections of May 2019. The Belgian management of the Covid-19 first followed its consociational tradition, through interinstitutional dialogue and cooperation with civil society. However, this cooperation was soon shaped by the evolution of relations between politicians and experts and conflicts over the definition of their respective roles and identities. To what extent have the experts assumed a political role? By doing so, did they act as partners, competitors, opponents, or even substitutes to the public authorities, particularly regarding communication with the citizens? To what extent has the collective and consensual ethos of the epistemic community given way to confrontational individual ethos? Drawing on political science research, this paper employs qualitative discourse analysis for studying the relations between politicians and experts during the COVID-19 crisis, as painted by the press. Its corpus includes institutional and expert discourses, as well as their coverage by the main Belgian media<sup>201</sup>, between 13 March and 30 November 2020. The analysis first aims at showing the role of self and other representations in the intersubjective

---

### Comment citer ce chapitre:

Durin, E., & Buidin, B. (2024). Experts et politiques dans la gestion de la crise de la COVID-19 en Belgique : conflit de territoires et récit médiatique. In: Premat, C., De Waele, J.-M., & Perottino, M. (eds.), *Comparing the place of experts during the first waves of the COVID-19 pandemic*, pp. 451-490. Stockholm: Stockholm University Press. DOI: <https://doi.org/10.16993/bco.k>. License: CC BY-NC 4.0.

construction of meaning and in the building of power relationships between main actors. It secondly focuses on the discursive formation and professional identity they use in their discourse: do they show themselves as knowledge producers or as political decision-makers? The results of the analysis outline three successive configurations. Within the first collegial configuration, political decision remains with the government, even if it relies on scientists' expertise. Within the second configuration, still marked by collegiality but moving towards co-decision, the experts become partners of the political authorities. The third configuration breaks the collegiality and puts forward individualities – “super-experts” – in competition for decision-making and public communication ownership. The debate moved from consultation bodies' meetings and press conferences to multiple and more pervasive public spaces. The press coverage of these alternative public spheres emphasises the constant renegotiation of identities between experts and politicians, leading towards a government of experts.

## 1. Introduction

Le coronavirus frappe la Belgique de plein fouet au milieu du mois de mars 2020, comme le reste de l'Europe, et puis du monde. Se déploient alors des mécanismes de gestion de crise, jusqu'alors inconnus du grand public. Les groupes d'experts se forment, les ministres s'entourent de conseillers et de spécialistes pour combattre cet ennemi microscopique qui met toute vie sociale en pause et qui plonge le pays dans une crise économique et sociale sans précédent. Appelés par les membres des gouvernements fédérés et fédéral, ces experts vont par leurs rapports, faire et défaire les mesures sanitaires. Le présent article propose d'analyser l'évolution des relations entre les autorités politiques belges et les experts durant la gestion de la crise de la COVID-19. De quelle manière ces acteurs et groupes d'acteurs se sont-ils mutuellement définis et positionnés, les uns par rapport aux autres, et dans l'espace public ? Notre démarche s'inscrit dans le champ de l'analyse du discours, selon une approche praxématique (Lafont 1978 ; Détrie, Siblot, Vérine, 2001). Selon cette approche, les identités sociales

sont considérées comme des construits discursifs, lesquels ne sont jamais donnés a priori mais sans cesse (re)négociés dans l'espace discursif, par le jeu de la dialectique du même et de l'autre (Barbéris, 1998).

Cette négociation dialogique sera appréhendée par le biais de sa représentation médiatique dans deux quotidiens belges, l'un francophone, l'autre néerlandophone. L'analyse contribuera premièrement à éclairer les processus de formation de la décision politique dans la gestion belge de la crise. Elle permettra deuxièmement de voir comment l'émergence de « super-experts » (Premat 2020) dans l'espace médiatique est venue contrarier une architecture institutionnelle concentrant initialement le pouvoir entre les mains de l'exécutif fédéral.

## **2. La crise, un levier pour le renforcement de l'exécutif fédéral**

La crise de la COVID-19 a ceci de remarquable qu'elle met fin à la grave crise politique que traverse la Belgique depuis plus d'un an<sup>202</sup>. Au moment où la pandémie débute, le gouvernement fédéral belge est en effet démissionnaire et minoritaire, et son champ d'action est réduit à la stricte gestion des affaires courantes, englobant la gestion journalière nécessaire à la continuité du service public, la poursuite des procédures engagées avant la démission du gouvernement, ainsi que les affaires urgentes (Berendht, 2019, p. 3). Ces dernières visent les situations faisant « courir un danger ou un préjudice grave aux intérêts fondamentaux du pays » (Conseil d'État 1994, p. 520). C'est sur cette base que le gouvernement peut agir face à la crise de la COVID-19. Le 17 mars, grâce au soutien apporté – chose exceptionnelle – par six partis de l'opposition<sup>203</sup>, le gouvernement est reconduit par le Roi, cette fois comme exécutif de plein exercice. Les mêmes partis (deux tiers des députés) accordent officiellement leur vote de confiance au gouvernement et renforcent encore sa marge de manœuvre par l'octroi de pouvoirs spéciaux formalisés dans deux arrêtés royaux du 27 mars. Les législateurs des régions wallonne et de Bruxelles-Capitale, ainsi que de la Communauté française, ont déjà octroyé les pouvoirs spéciaux à leurs gouvernements<sup>204</sup>.

Ce transfert de pouvoir des assemblées législatives vers les exécutifs se double d'un transfert exceptionnel de pouvoir des entités fédérées<sup>205</sup> vers le niveau fédéral (Bouhon et al., 2020), bouleversant encore les équilibres institutionnels belges. Afin de consolider l'action du gouvernement, et dans la tradition consociative belge, deux organes de gestion de crise sont élargis<sup>206</sup>. Le comité de pilotage politique qu'est le Conseil des ministres restreints ou *KernKabinet* (le Kern), traditionnellement composé du Premier ministre et de ses vice-Premiers ministres, accueille désormais en son sein les Présidents des partis qui ont voté la confiance, ainsi que le chef du groupe N-VA. Le Conseil national de sécurité (CNS), organe institué par arrêté royal en 2015, dans le contexte des attentats djihadistes, intègre quant à lui désormais les ministres-présidents des Régions et Communautés fédérées<sup>207</sup>.

Le gouvernement peut aussi compter sur le Comité de concertation, organe permanent de rencontre entre ministres fédéraux, régionaux et communautaires, institué en 1980. Ce dernier est chargé de prévenir les conflits d'intérêts et de compétence entre les différentes entités. Pendant la gestion de la crise de la COVID-19, il intervient essentiellement pour opérationnaliser et mettre en application les décisions prises dans le cadre du CNS, particulièrement en matière de déconfinement. En matière de Santé publique, la Conférence interministérielle (CIM Santé) réunit les ministres de la santé des différentes entités.

Le Service public fédéral Santé publique peut quant à lui s'appuyer sur trois structures complémentaires<sup>208</sup>. Tout d'abord, le « Point focal national » est le point de contact officiel entre la Belgique et l'OMS pour l'analyse et la gestion des risques concernant « les maladies transmissibles, les affections nouvelles ou inconnues et les crises sanitaires biologiques, chimiques et nucléaires ayant des répercussions internationales » ainsi que « les communications en matière de crises sanitaires comportant un risque de propagation internationale » (Protocole du 5 novembre 2018, art. 4). Ce point focal travaille avec deux plateformes de concertation belges relatives, l'autre à la gestion de ces risques (Risk Analysis Group (RAG))<sup>209</sup>, l'une à l'analyse des risques (Risk Management Group (RMG))<sup>210</sup>. Durant la crise, le RMG décide des notifications à faire aux niveaux européen et international, sous la présidence

du Point focal. Le RAG est notamment chargé du recueil des données sur le virus et sa gestion (dépistage, hospitalisations, mortalité, etc.), sous la présidence de l'institut scientifique de santé publique Sciensano. Malgré ce maillage institutionnel, la gestion de la crise sanitaire, sous le pilotage de la ministre fédérale de la santé Maggie de Block, est très tôt critiquée par les autres partis et les acteurs de la crise. La communication de la ministre entre en effet en particulière dissonance avec les alertes précoces des institutions internationales, en premier lieu desquelles l'Organisation mondiale de la Santé.

### **3. Communication politique et minimisation des premières alertes internationales**

Les 22 et 23 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) convoque une première réunion du Comité d'urgence du Règlement sanitaire international (RSI) concernant la flambée de nouveau coronavirus (2019-nCoV), à l'issue de laquelle elle « estime que cette flambée représente (...) un risque élevé aux niveaux régional et mondial » (OMS 23 janvier 2020).

Le 23 janvier, la ministre belge est interpellée à la Chambre des représentants sur son suivi des réactions internationales et sur les mesures mises en place pour la détection du virus, notamment par les soignants. La ministre confirme le suivi des analyses de l'OMS, du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), ou encore du Centre américain de prévention et de contrôle des maladies. Elle continue cependant de mettre en doute l'expansion d'une crise sanitaire en Belgique (Chambre des Représentants de Belgique, 23 janvier 2020, p. 30).

Le 30 janvier, l'OMS déclare « une urgence de santé publique de portée internationale » et invite notamment les États à « revoir les plans de préparation, repérer les lacunes et évaluer les ressources nécessaires pour identifier, isoler et prendre en charge les cas, et prévenir la transmission » (OMS, 30 janvier 2020). Le virologue Marc Wathélet publie une lettre ouverte à la ministre s'inquiétant de la faiblesse de la préparation belge. La ministre Maggie de Block qualifie le virologue sur Twitter de « Dramaqueen » (28.02.2020). Début février, le premier cas de Coronavirus est

détecté en Belgique. Le 28 février, le Rapport de la mission conjointe OMS-Chine émet ses recommandations aux États. Ceux qui ne sont pas encore affectés doivent activer immédiatement leurs plus hauts protocoles d'analyse et de gestion du risque et s'assurer que tant les autorités que l'ensemble de la société concourent à contenir le virus de manière préventive. La stratégie recommandée est celle du dépistage intensif de tout patient symptomatique, l'isolement immédiat des personnes infectées, et l'éducation de la population aux gestes barrière. Le rapport insiste : « Il ne s'agit pas du SARS, il ne s'agit pas d'une grippe » (OMS, 28 février 2020, p. 18, trad. libre).

En Belgique, le virus commence à se propager, avec cinquante cas dépistés le 5 mars. Le même jour, seize députés interpellent la ministre en session plénière de la Chambre, sur son pilotage politique de la crise. À nouveau, Maggie de Block tient un discours rassurant et assimile, malgré le rapport de l'OMS, le nouveau virus à la grippe (Chambre des Représentants de Belgique, 5 mars 2020, p. 39). Le 11 mars, le directeur de l'OMS déclare officiellement la situation de pandémie. Le dépistage demeure une recommandation clé de l'organisation. Alors que la ministre avait déclaré à la Chambre le 3 mars que la « capacité [de la Belgique] en termes de tests [était] plus que suffisante » (Chambre des Représentants de Belgique, 3 mars 2020, p. 35), il apparaît assez rapidement que face à l'accroissement non anticipé des contaminations, les stocks sont très largement en dessous des besoins. Le 12 mars, le Conseil National de Sécurité décrète la phase fédérale de gestion de crise et prend un certain nombre de mesures comme l'interdiction des événements. Le 18 mars, le confinement est imposé.

L'OMS ne préconise toujours pas, en mars, le port du masque en public, réservant ses usages aux soignants et patients positifs. Experts et représentants politiques belges adoptent sur ce point une ligne commune. Cependant, le pays ne dispose pas de masques en suffisance pour ces deux groupes cibles. Finalement, la recommandation du port généralisé du masque, dans un rapport du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies du 9 avril (ECDC, 9 avril 2020), accentue le débat public. Le 24 avril, le CNS adopte la recommandation, rendant même obligatoire le port du masque dans les transports. Le manque de moyens

disponibles pour répondre efficacement à la crise, au niveau de la prévention comme du dépistage soulève nombre de critiques parmi les acteurs de terrain (Le Soir, 27 avril 2020) et experts, y compris ceux qui participent par leur rôle officiel de conseil, à la prise de décision publique.

#### **4. Les experts, nouveaux visages de la gestion de crise**

Les études menées en Europe durant les précédentes crises sanitaires ont montré l'influence de la communication publique sur la perception des risques et les comportements des citoyens (Smith, 2006 ; De Zwart et al., 2009). Dès la phase d'urgence déclarée, le Centre national de crise organise des points presse quotidiens pour informer la population sur l'évolution de la pandémie, les mesures prises et leur mise en application. Ces points presse sont coordonnés par les porte-paroles du Centre de Crise, Benoît Ramacker et Yves Stevens, mais font principalement intervenir deux experts, nommés Porte-paroles interfédéraux de la lutte contre la COVID-19. Le francophone Emmanuel André est microbiologiste, enseignant et responsable du laboratoire de diagnostic au pôle des maladies infectieuses de l'hôpital universitaire UZ de l'Université de Louvain (KULeuven). Le néerlandophone Steven Van Gucht est vétérinaire et virologue, enseignant-chercheur à l'Université de Gand. Il est également président du Comité scientifique et chef du service Maladies virales de Sciensano. Les deux scientifiques assurent donc le lien avec les Belges, qu'ils informent des dernières données épidémiologiques et sanitaires, et qu'ils conseillent sur la manière d'appliquer les mesures. Le 24 avril, Emmanuel André quitte cette fonction de porte-parole interfédéral et est remplacé par Yves Van Laethem, virologue et Chef de clinique au CHU Saint-Pierre. Pendant l'été, ce dernier est lui-même temporairement remplacé par Frédérique Jacobs, chef de la Clinique des maladies infectieuses et tropicales à l'Hôpital Erasme.

Si ces experts se trouvent d'emblée exposés, comme coproducteurs de la communication nationale de crise, il s'agit bien d'une exception et les nombreux groupes d'experts formés par les autorités publiques ont plutôt vocation à travailler dans les coulisses de la communication institutionnelle et politique.

La cellule d'évaluation des risques du Centre national de crise (Ceval) est recomposée pour la COVID-19. Placé sous la direction de Tom Auwers, président du comité de direction du SPF Santé publique, le Ceval regroupe plusieurs fonctionnaires des SPF Santé publique, Intérieur ou Affaires étrangères, des membres des cabinets ministériels fédéraux et fédérés, des représentants de Sciensano et des experts, parmi lesquels le porte-parole inter-fédéral Steven Van Gucht, Erika Vlieghe, cheffe du Service des maladies infectieuses de l'hôpital universitaire d'Anvers (UZ Antwerpen) et Marc Van Ranst, qui travaille avec Emmanuel André à la KULeuven. Parallèlement, le 19 mars, les autorités lancent un groupe d'analyse des risques économiques de la pandémie, l'*Economic Risk Management Group* (ERMG), co-dirigé par le gouverneur de la Banque nationale, Pierre Wunsch et le vétérinaire Piet Vanthemsche, lequel fait le lien avec les groupes d'experts sanitaires.

Le 6 avril, les autorités belges s'entourent également d'un groupe d'experts choisis par la première ministre Sophie Wilmès et chargés de conseiller le gouvernement sur la stratégie de déconfinement. Ce *Group of Experts in charge of the Exit Strategy* (GEES), présidé par Erika Vlieghe, compte trois autres experts médicaux : Emmanuel André, Marc Van Ranst et Marius Gilbert, chercheur en épidémiologie de l'Université Libre de Bruxelles. Le groupe compte également la Secrétaire générale de la Fédération des services sociaux, Céline Nieuwenhuys, le biostatisticien Niel Hens, la juriste et fonctionnaire européenne Inge Bernaerts, un économiste de l'ULB, Mathias Dewatripont, un administrateur et président de grandes entreprises, Johnny Thijs, ainsi que Pierre Wunsch. Ceval et Gees viennent en appui à la décision politique et rendent compte tant au CNS qu'au Comité fédéral de coordination chargé de préparer l'implémentation des décisions politiques du CNS. La ministre de la Santé met également en place son propre groupe d'experts, le Comité scientifique Coronavirus, dirigé par Steven Van Gucht et réunissant Erika Vlieghe, Marc Van Ranst, ainsi que l'épidémiologiste Nathalie Bossuyt et l'infectiologue Charlotte Martin.

Au mois d'août, le pays est déconfiné et le GEES est dissous. Le Ceval se retrouve au premier plan pour conseiller les autorités.

En septembre, sa composition est revue et élargie à d'autres expertises. Il est composé de Marius Gilbert, Erika Vlieghe, Frédérique Jacobs, et Sophie Quoilin, cheffe du service épidémiologie de Sciensano et présidente du RAG (*Risk Assessment Group*), mais aussi d'un économiste de la santé, Lieven Annemans et de la professeure en psychologie clinique Ariane Bazan (ULB). Le Ceval donne également la parole à des secteurs stratégiques, avec l'administrateur d'entreprises Jonhny Tijs et une représentante du secteur évènementiel, Vinciane Morel de Westgaver. L'objectif des autorités publiques est de prendre en compte d'autres enjeux que la seule expertise médicale et sanitaire.

Le Ceval est finalement également dissout sur décision du Kern le 22 novembre et c'est le RAG, sous la direction de Sophie Quoilin, qui assume seul le rôle de conseil des autorités. Entre temps, la reprise des négociations politiques pour former un nouveau gouvernement a abouti le 1<sup>er</sup> octobre 2020<sup>211</sup>. La suppression progressive des cellules de concertation collectives entre experts et politiques fait écho à la tendance des membres du nouveau gouvernement à privilégier les contacts personnels avec les experts pour garder la main sur le processus décisionnel et redessiner les contours de l'expertise à destination politique.

## 5. Les enjeux de l'expertise à destination politique

Lors de la mise en place des groupes de concertation, au début de la crise, la mission confiée aux experts belges dans la gestion de la COVID-19 est une mission d'« expertise scientifique à destination politique », laquelle consiste à « solliciter, dans un processus de décision publique, les capacités de la science à diagnostiquer et à réguler les risques » (Granjou, 2003, p. 175). Convoqués pour leur forte spécialisation, au titre d'« experts fonctionnels » (Polášek et al., 2018), les professionnels associés n'ont donc pas vocation à se prononcer sur le processus décisionnel *per se*, mais à favoriser ce dernier dans le chef des autorités, par un transfert de connaissances sur l'un des enjeux de la décision. Le principe de collégialité privilégie de plus des logiques de « lissage institutionnel » autour d'une « énonciation collective négociée » (Oger et Ollivier-Yaniv, 2006), empêchant l'émergence d'individualités et discours dissidents.

La frontière dressée entre mondes politique et scientifique favorise, dans cette vision linéaire, la figuration d'un expert indépendant duquel dépendait, par la transmission de sa connaissance, la « bonne » décision politique (Löblava, 2018). C'est oublier que la décision politique est influencée de manière plus complexe par une multiplicité d'intérêts, l'opinion publique et les idéologies, et que l'appropriation politique de l'expertise résulte tout autant d'un processus de sélection politique, selon des enjeux de légitimation, que d'un transfert à l'initiative des scientifiques (Dunlop, 2009). C'est oublier également que les experts ne forment pas un groupe homogène, indépendant de ces mêmes influences. C'est oublier, enfin, le rôle des médias dans la circulation des discours experts et dans leur mise en scène dans l'espace public. Cette vision de l'expert fonctionnel tend à éluder le caractère nécessairement « instituant » de l'expertise, qui contribue à construire son objet d'expertise (Castel, 1985), et qui « simultanément à la production d'un savoir, (...) érige des catégories normatives, les hiérarchise et contribue ainsi à renonciation de règles de comportement concernant les objets et les acteurs impliqués dans le secteur d'activité qu'elle encadre » (Roy, 2002, p. 37).

Ces éléments nous invitent à interroger la manière dont les experts et autorités politiques belges se sont mutuellement définis et positionnés, les uns par rapport aux autres, et dans l'espace public.

## 6. Cadre épistémologique et méthodologique

Le social n'est pas une réalité donnée à priori mais un espace contingent, que le langage vient représenter, organiser et délimiter. Le même (*l'Idem*) et l'autre (*l'Aliud*) sont les deux pôles autour desquels s'organisent ce découpage du monde par l'homme, dans un double mouvement d'inclusion / exclusion. Toute définition du social et des identités en interrelation qui le fondent, est donc toujours précaire, car soumise à une renégociation intersubjective. Il est cependant possible d'appréhender ces fixations au moment de leur émergence dans l'espace discursif.

La praxématique offre un modèle d'analyse de l'émergence des identités – collectives et individuelles – ou érogénèse, à partir

des traces que ce travail laisse dans la matérialité du texte. Cette matérialité oscille entre deux types de textualité. La textualité *en même* induit une indifférenciation subjective. La textualité *en soi-même* produit au contraire des effets de discrétisation et d'objectivation de la rupture égotique (Detrie, 2008, p. 133). Ces traces apparaissent en premier lieu dans le système énonciatif, marqué par les personnes (pronoms). Elles apparaissent également dans l'actualisation nominale. L'identification par exclusion de l'autre, ne va en effet pas sans sa caractérisation et son évaluation, mobilisant des stéréotypes identitaires. Cet article s'intéresse à la manière dont les identités en interrelation des acteurs de la crise sont mises en lumière et médiées par la couverture médiatique, à travers l'usage des discours, pensées et perceptions représentés (Rosier, 1999, Rabatel, 2008) et du commentaire journalistique d'autre part.

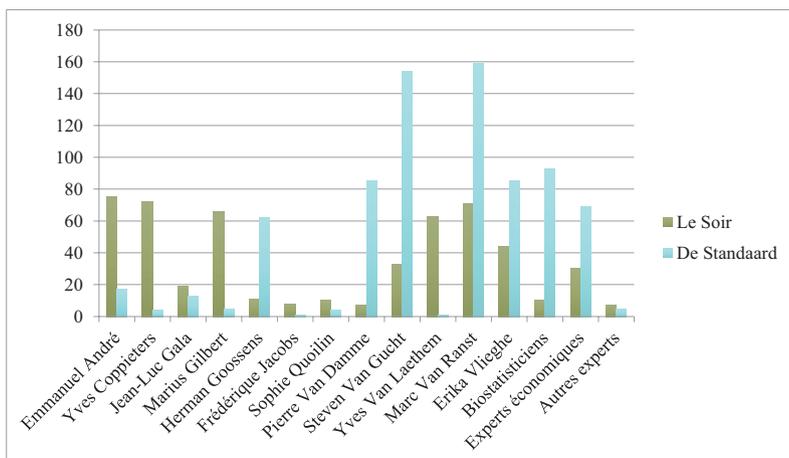
Pour ce faire, nous analysons la couverture réalisée par deux quotidiens belges de référence, du 13 mars, lendemain de l'amorce de la phase fédérale d'urgence, au 30 novembre 2020. Le journal flamand *De Standaard*, du groupe Mediahuis et le journal francophone *Le Soir*, détenu par le groupe Rossel, ont respectivement 1.173.000 et 1.131.000 lecteurs (CIM, 2020). Le corpus a été recueilli sur les bases de données Europresse et Factiva, avec comme entrées respectives le nom des institutions organisant le dialogue entre experts et politiques (GEES, RAG, Celeval), ainsi que le nom de chacun des experts ayant participé à la concertation, quel que soit son domaine d'expertise<sup>212</sup>. Une première recherche exploratoire a révélé la présence récurrente de trois autres experts dans *De Standaard*, Herman Goossens et Pierre Van Damme, respectivement microbiologiste et épidémiologiste de l'Université d'Anvers, ainsi que Geert Molenberghs, biostatisticien de la KULeuven. Dans *Le Soir*, Yves Coppieters, épidémiologiste de l'ULB est également régulièrement interviewé. Ces experts ont donc été ajoutés au corpus initial, ainsi que Jean-Luc Gala, spécialiste des maladies infectieuses enseignant à l'UCLouvain, médiatisé pour ses prises de parole polémiques. Outre la mise en saillance de choix éditoriaux et cadrages médiatiques sensiblement différents dans les deux titres analysés, l'analyse aboutit à des résultats similaires concernant les cadrages médiatiques des relations entre autorités et experts. La collégialité incarnée

par le maillage institutionnel belge, orientée vers le consensus, a progressivement laissé place à des individualités prises dans des relations d'opposition sur un même terrain symbolique, celui de la décision politique.

## 7. L'expertise dans la presse quotidienne belge : deux espaces publics linguistiques

Concernant les organes institutionnels, le corpus compte 222 articles mentionnant le Gees (110 articles *Le Soir* et 112 *De Standaard*), 137 articles mentionnant le Ceval (respectivement 72 et 65) et 41 articles mentionnant le RAG (26 et 15). La couverture de ces trois organes officiels est similaire dans les deux journaux. Dans la majorité des articles, l'angle est institutionnel et les organes sont cités pour informer sur leur composition, leur fonctionnement, les dossiers qui leur sont confiés ou les relations interinstitutionnelles (51 % pour le Gees, 60 % pour le Ceval et 76% pour le RAG). Ils interviennent peu comme énonciateurs collectifs, que leurs rapports soient cités ou paraphrasés, ou même comme acteurs décisionnaires (18% pour le Gees, 19% pour le Ceval, 12% pour le RAG). Ces premiers chiffres apparaissent cohérents avec la position institutionnelle initialement donnée à ces groupes, dans les coulisses de la décision politique, comme conseillers des autorités publiques, ne rendant compte qu'à elles. Cependant, la suite des articles vient contrarier cette position pour le Gees et le Ceval. En effet, dans 31 % des articles mentionnant le Gees, et dans 21 % des articles mentionnant le Ceval, ces mentions ne servent que de référence secondaire, dans la présentation de l'un de leurs experts qui est individuellement convoqué. Ce n'est par contre le cas que dans 12% des articles mentionnant le RAG et c'est toujours sa présidente, Sophie Quoilin, qui est interviewée en représentation de l'institution.

S'agissant des experts du Gees et du Ceval, les deux journaux réalisent une couverture plus faible des experts non-médicaux, en particulier des expertises sociales et psychologiques (voir fig.1). Les discours des biostatisticiens circulent par contre bien davantage dans *De Standaard*, avec Niel Hens (43 articles dans



**Figure 1.** Nombre d'articles mentionnant les experts.

Source: synthèse des auteurs (Licence : CC-BY-NC-ND).

*De Standaard* contre un seul dans *Le Soir*) et Geert Molenbergh. Une différence significative apparaît également dans la place des expertises économiques avec Lieven Annemans et Johnny Thijs. Ces choix semblent résulter tant de facteurs linguistiques que de choix éditoriaux. Le gouverneur de la Banque nationale Pierre Wunsch est couvert de manière similaire (16 article dans *Le Soir*, 20 articles dans *De Standaard*), essentiellement au printemps, sur l'impact du confinement et sur le financement de la crise.

Les deux journaux font à l'inverse une large couverture des experts médicaux (virologues, épidémiologistes). D'un point de vue quantitatif, quatre experts ressortent clairement du corpus néerlandophone (*De Standaard*). Il s'agit de Marc Van Ranst (159), Steven Van Gucht (154), Erika Vlieghe (84) et Pierre Van Damme (84). Le corpus francophone (*Le Soir*) donne à voir une couverture plus éparse, avec par ordre d'apparition, Emmanuel André (75), Yves Coppieters (72), Marc Van Ranst (71), Marius Gilbert (66), et Yves Van Laethem (63). A nouveau, l'analyse qualitative révèle des profils très différents.

Outre les choix éditoriaux, le graphique met en évidence une structuration linguistique de l'espace public. *De Standaard* cite

peu les experts francophones. Le plus cité est Emmanuel André, mais très loin derrière ses homologues flamands. Marius Gilbert ne compte que cinq apparitions sur tout le corpus *De Standaard*. *Le Soir* couvre le porte-parole néerlandophone Steven Van Gucht mais dans une moindre mesure par rapport à Yves Van Laethem et Emmanuel André. Yves Van Laethem ne compte qu'une apparition dans *De Standaard*. Enfin, le francophone Yves Coppieters et les néerlandophones Pierre Van Damme et Herman Goossens ne traversent pour ainsi dire pas la frontière linguistique.

Le traitement journalistique varie également sensiblement dans nos deux titres. Dans le sous-corpus *Le Soir*, les articles basés sur une communication institutionnelle ne représentent que 30 % des articles, contre 54 % dans *De Standaard*. Il s'agit soit d'une conférence de presse du Conseil national de sécurité, soit d'un point presse des experts porte-paroles interfédéraux. Dans ces articles, le mode énonciatif des experts est collectif. Ils s'expriment au nom des autorités. Dans le reste des articles, les experts prennent toujours la parole individuellement et en leur nom. La source est généralement une interview directe et/ou la reprise de propos tenus dans d'autres médias (67 % dans *Le Soir* et 57 % dans *De Standaard*). Les réseaux sociaux apparaissent moins utilisés par les journalistes (10 % dans *Le Soir*, 6 % dans *De Standaard*). Au niveau énonciatif, l'analyse révèle donc, dans les deux journaux, une forte individualisation de la parole des experts, et ce même lorsque le journaliste donne à voir un consensus, voire un point de vue unique porté par tous.

Lorsque les experts sont mis en relation avec d'autres voix, il s'agit essentiellement de représentants politiques (48 % des articles dans *Le Soir*, 49 % dans *De Standaard*). Ils sont peu confrontés à des experts non-médicaux (13 % *Le Soir* et 16 % *De Standaard*), ou à des acteurs de la société civile, même si une légère différence apparaît entre les deux journaux (3 % *Le Soir* et 19 % *De Standaard*). Un seul article dans le corpus *Le Soir* fait intervenir des citoyens. *De Standaard* leur donne davantage la parole, bien que dans une proportion demeurant faible (7 %).

L'angle des articles est également peu diversifié dans les deux sous-corpus bien qu'à nouveau, *De Standaard* fasse plus de place aux angles sociétaux, relatifs à l'impact social de la crise et aux

comportements sociaux des Belges (44% contre 7% pour *le Soir*), et culturels (6%). Un seul article dans chacun des journaux a un angle environnemental, toutefois secondaire par rapport à l'angle économique, lequel prédomine dans 5% des articles du *Soir* et 12% des articles issus de *De Standaard*. 33% des articles francophones et 55% des articles néerlandophones ont un angle scientifique (données épidémiologiques, fonctionnement du virus, description scientifique de l'impact des mesures, etc.). Dès lors, la grande majorité des articles dans *Le Soir* (52%) a un angle politique, c'est à dire portant sur une question ou mesure politique. C'est le cas pour 39% des articles de *De Standaard*. La prééminence de cet angle politique et de la coprésence, avec les experts, de représentants politiques, conforte la pertinence d'une analyse de leurs relations réciproques, lesquelles évoluent tout au long de la période d'analyse.

## **8. Experts et politiques : de la collaboration à la compétition**

À travers notre corpus, nous constatons que ces relations peuvent être appréhendées en quatre configurations successives. La première configuration, qui prévaut au début de la crise et jusqu'à la mi-avril, est celle de la collégialité. Les prises de paroles des experts portent davantage sur un contenu scientifique, pour expliquer et compléter les communications institutionnelles. Le cadrage des relations entre experts et politiques est consensuel. Le terrain du conflit demeure un terrain politique, dans l'arène parlementaire, entre députés de l'opposition et gouvernement.

Les experts assument un rôle de communication politique mais ne contredisent pas les décisions prises. Seul fait exception le virologue flamand Marc Van Ranst dont les discours rapportés sont plus dissensuels et sur un terrain pleinement politique. Les termes employés par les journalistes pour introduire ses prises de parole mettent en exergue ce dissensus : « la colère du virologue Marc Van Ranst », qui « réclame la fermeture de Brussels Airport » (Delepierre, 20 mars 2020) ; « Les files devant les tapis à bagages m'ont mis en colère »<sup>213</sup> (De Standaard, 20 mars 2020) ; « Alors oui, admet-il, en intervenant dans les médias, son objectif était

bien de mettre la pression sur le fédéral » (Ponciau, 14 mars 2020). Les journalistes font également parfois référence à la non-coïncidence des propos tenus par le politique d'une part, les experts d'autre part, mais ce dialogisme ne met pas en scène une opposition franche. La démission d'Emmanuel André de son poste de porte-parole interfédéral est également essentiellement motivée par des raisons personnelles.

À partir de la mi-avril, le cadrage des articles est plus dissensuel, mais ce sont les journalistes, en premier chef desquels les éditorialistes, qui reprochent aux représentants politiques de ne pas assumer leur rôle et de se cacher derrière les scientifiques, dans une optique communicationnelle de légitimation et d'évitement de la réprobation populaire (Hinterleitner et Sager, 2017). Le procédé aboutit alors à un effet contraire, « l'effacement trop explicite des gouvernants derrière l'expert risqu[ant] de casser les ressorts de la légitimité politique » (Chevallier, 1996, p. 43).

En se « cachant » derrière les scientifiques constamment en plateau, c'est la crédibilité de ces derniers que le politique met en danger, avertissent les journalistes du nord du pays (Delvaux, 16 avril 2020).

Ensuite, ce ne sont pas les politiciens, mais les scientifiques qui ont expliqué les décisions au public, et ils l'ont fait plus clairement que ce que nous avons l'habitude de voir de la part des politiciens. Ils ont donné une légitimité aux décisions. Les rares fois où l'on a demandé à un homme politique de faire quelque chose, il a fait référence aux scientifiques au début et à la fin de chaque phrase. C'est donc le gouvernement Van Ranst qui a fait le travail<sup>24</sup> (Tegenbos, 29 avril 2020).

Dans le premier exemple ci-dessus, l'usage du syntagme singulier « le politique » joue sur le flou pour donner une représentation homogène des représentants des différentes autorités publiques. Ils sont tous les mêmes. L'usage de l'article défini « le » présuppose chez le lecteur la connaissance préalable et évidente de celles et ceux qui sont ainsi désignés. En effet, les articles définis « sémantiquement référentiels, engendrent une actualisation absolue du nom. Placés devant un nom, ils supposent l'existence du référent » (Roig, 2011 : 78). Dans le second exemple, le terme « les politiciens » produit le même effet homogénéisant et son utilisation

réactive pour le lecteur la « mémoire discursive » négative du terme, du fait de ses usages majoritairement péjoratifs dans la langue française (CNTRL, 2022). Il produit ainsi des effets de connotation négative à l'égard du groupe désigné.

Enfin, la formule métonymique « le gouvernement Van Ranst » cristallise, dans le discours du journaliste, la substitution du politique, incarné par le gouvernement Wilmès, par un gouvernement d'experts dont le leadership est attribué à Marc Van Ranst. Les experts interrogés dans nos différents articles confirment cette substitution et expriment leur volonté de revenir à la scénographie institutionnelle initiale : « La responsabilité finale ne nous revient pas. Notre rapport invitait seulement à une réflexion approfondie. » (Marc Van Ranst cité par Demonty & Durieux, 17 avril 2020).

Ce ne sont plus des choix d'ordre sanitaire, mais bien politiques. Et ce n'est pas grave : le politique doit jouer son rôle. Nous, on décrit le cadre épidémiologique à l'intérieur duquel il faut composer pour limiter la transmission (...) Un rôle d'avis et de recommandations. La décision est politique. (Marius Gilbert cité par Counasse, 18 avril 2020)

Ces dernières semaines, on a un peu mélangé, à un certain moment, le rôle du politique et celui du scientifique. Il est important de retourner à une séparation des rôles. Le monde politique est élu par les citoyens, qui lui confient la responsabilité de prendre des décisions, par nature, complexes. Le rôle du scientifique, c'est l'analyse et l'avis. Et c'est très bien qu'il ait un rôle plus important. J'aimerais d'ailleurs voir d'autres disciplines intervenir dans le débat : les sciences sociales, la santé mentale manquent parfois pour l'instant. (Emmanuel André cité par Counasse et Lamquin, 9 mai 2020)

La seconde configuration des relations entre les autorités politiques et les experts est donc celle d'une confusion des rôles, comme cela a été également observé dans le présent ouvrage par Arnaud Grivaud dans le cas de la gestion de la crise au Japon (Grivaud, 2024, pp. 225–261), ou encore par Davide Caselli, Carlotta Mozzana, Daniela R. Piccio et Barbara Saracino dans l'analyse du cas italien (Caselli et al., 2024, pp. 297–338). Les auteurs font utilement référence au double mouvement de « politisation du scientifique » et de « scientisation du politique », tel

que théorisé par Luigi Pellizoni (p. 218). Cette substitution est d'abord donnée à voir comme subie par les experts.

Leurs discours rapportés montrent cependant un positionnement plus ambivalent, lorsqu'ils prennent proactivement position sur le terrain de la décision politique. À l'issue du conseil de sécurité du 24 avril, qui prévoit la réouverture des commerces, Marc Van Ranst remet par exemple en cause les mesures sanitaires.

Quelle est la différence entre rencontrer de la famille ou des amis à la maison ou au magasin ? Le contrôle. Le magasin est un espace public ouvert, et donc contrôlable. Quand on se voit à la maison, c'est moins le cas. Les politiciens pensent que la confiance est une bonne chose, mais le contrôle est encore mieux<sup>215</sup>. (Marc Van Ranst cité par De Standaard, 27 avril 2020)

Par l'usage du discours rapporté direct et indirect, les articles analysés mettent également en lumière la relation antagoniste entre experts et politiques à travers les contre-discours des responsables politiques. « Certaines figures politiques ne se sont en effet pas gênées pour dire à Erika Vlieghe et Marius Gilbert, les deux membres du GEES (le groupe déconfinement) présents à la réunion, qu'ils en avaient assez des virologues « qui passent leur temps sur Twitter », lâchant des commentaires « qui manquent de prudence ». En gros, le politique accuse donc les experts (Marc Van Ranst et Emmanuel André, pour être concret) d'être devenus un brin populistes. Ils n'ont d'ailleurs pas été conviés à la réunion... » (Counasse, 20 juillet 2020).

L'exemple ci-dessus illustre la manière dont les ilots textuels de discours rapportés directs sont mis en emphase par le commentaire du journaliste, qui accentue leur portée polémique (« ne se sont pas gênées pour »). L'usage de l'adverbe connecteur « en gros », à la fin de l'extrait, a valeur de clôture et présuppose « une succession d'événements, de preuves, de réflexions, qui précèdent cet acte de clôture » (Rossari, 1993, p. 152). Il marque un double procédé de reformulation et d'approximation qui replace le centre focal chez le journaliste, tout en prétendant donner accès aux pensées du politique, comme « sujet de conscience » (Rabatel, 1998) collectif. L'adverbe permet au journaliste d'imputer implicitement

à cet énonciateur collectif le terme « populiste », dont la portée pragmatique polémique se trouve paradoxalement renforcée par l'adverbe « un brin ».

Parmi les articles analysés, des cartes blanches rompent avec cette médiation journalistique pour donner un accès direct à la parole des acteurs du conflit. Une carte blanche d'universitaires et scientifiques dénonce notamment les attaques discursives des politiques à l'égard des scientifiques, sur les médias sociaux, citant notamment la ministre de la Santé Maggie de Block et le ministre-président flamand Jan Jambon (Cotton, Dalla Valle, Nève, Orban, 28 juillet 2020).

La troisième configuration des relations entre autorités et experts mis en scène dans notre corpus est celle de la controverse publique (Charaudeau, 2017). Au-delà d'une situation de concurrence sur un terrain communicationnel et d'une attaque sur l'*éthos*, c'est bien sur l'orientation même des décisions politiques que le conflit est ouvert entre scientifiques, principalement du Gees, et politiques.

## **9. D'un glissement de l'expertise fonctionnelle vers la décision politique**

Le conflit naît d'un décalage quant aux indicateurs qui fondent la décision. Les virologues et épidémiologistes se fondent de manière cohérente avec leur domaine d'expertise, sur des indicateurs sanitaires. Le politique se fonde sur d'autres indicateurs liés à la demande sociétale, à son adhésion aux mesures et ces indicateurs ne sont pas nécessairement en adéquation avec les indicateurs sanitaires. Dès lors que la frontière entre les territoires respectifs des experts et politiques est brouillée, qu'ils entrent en concurrence sur un terrain décisionnel et médiatique, l'absence de fondements communs pour la prise de décision entraîne un dissensus de fait. L'été verra l'apparition des premières commissions parlementaires sur la crise du coronavirus, notamment en Flandre. Trois experts sont invités à la commission du Parlement flamand sur la question: Erika Vlieghe, Marc Van Ranst et Herman Goossens. Les discours rapportés par *De Standaard* portent à la fois sur la mise

en garde vis-à-vis d'une deuxième vague, un bilan des premiers mois de la crise mais aussi une absence de leadership politique : « Il doit y avoir un capitaine sur le pont du navire. Il est aussi possible d'avoir un groupe de capitaines. Tant que ce sont des personnes qui osent et peuvent prendre des décisions. »<sup>216</sup> (Erika Vlieghe citée par Beel, 14 juillet 2020)

Nous observons un glissement dans les discours rapportés des experts, en particulier de Marc Van Ranst, d'une critique de la gestion de la crise sanitaire à une de la politique de santé en général : « Leur nombre [d'inspecteurs sanitaires] est pitoyablement faible. Il n'y a même pas un seul inspecteur sanitaire par province flamande. Pendant des décennies, il y a eu trop peu d'investissements dans ces 'travailleurs de la santé préventive'. »<sup>217</sup> (Marc Van Ranst, cité par Beel, 14 juillet 2020)

Le jeudi 23 juillet, le conflit atteint son point culminant lors de la prise de décision sur la recommandation du Ceval de réduire la « bulle sociale », c'est-à-dire le nombre de contacts sociaux rapprochés des Belges. Outre la prévention sur un plan sanitaire, le rapport du Ceval, défendu par Erika Vlieghe au Conseil national de sécurité, invoque un argument plus sociétal, à savoir l'impact de la mesure sur les attitudes de la population. Il s'agit de « donner un signal clair à l'ensemble de la population concernant le sérieux de la situation » (cité par Demonty, 29 juillet 2020). Face à l'absence de reprise par le politique de cette recommandation, les experts, avec en tête Erika Vlieghe, s'expriment dans les médias, mettant également en avant leur engagement non rémunéré et l'absence de respect de leur travail. « Les nouveaux gardiens du temple ont repris les chemins des studios. Les virologues ont prévenu », commente le chef du service politique au journal *Le Soir* Bernard Demonty (24 juillet 2020). Tout comme « le gouvernement Van Ranst » (voir *supra*), le syntagme « les nouveaux gardiens du temple » cristallise la substitution des autorités publiques par les experts, mise en emphase par la métaphore religieuse.

Dans ce conflit avec les experts, les représentants politiques adoptent, dans notre corpus, deux arguments. Le premier consiste à dénoncer le fondement plus sociétal de la décision du Ceval qui aurait dû se baser sur les données scientifiques uniquement, le

second à contester la présentation de la recommandation en CNS par Erika Vlieghe.

La ministre de la Santé Maggie De Block affirme qu'elle a défendu la réduction de la bulle alors qu'elle s'est tue en CNS. Le ministre-président flamand Jan Jambon prétend à tort qu'Erika Vlieghe, l'experte au CNS, n'a pas demandé la réduction de la bulle (Demonty, 29 juillet 2020).

Finalement, l'emballement médiatique conduit le CNS à prononcer la réduction de la bulle sociale, en deçà même de la recommandation initiale, à cinq personnes. Toutefois, la question divise également les experts. Dans plusieurs articles du corpus, Yves Van Laethem, lui-même membre du Ceval et co-auteur du rapport collectif, critique au côté d'autres experts externes cette réduction :

Simon Dellicour (ULB), Jean-Luc Gala (UCLouvain), Yves Van Laethem (CHU Saint-Pierre) ou encore Yves Coppieters (ULB) ont soit émis leur scepticisme sur l'efficacité de la réduction de la bulle, soit considéré que le maintien de celle-ci à quinze n'était pas critique. (Demonty, 29 juillet 2020)

On a tapé trop fort, trop vite. (Yves Van Laethem cité par Khil, 29 juillet 2020)

Cette idée de bulle est compréhensive théoriquement, mais, exception faite d'Anvers, elle n'a pas de sens, à ce stade, vu la faible circulation du virus dans la population. (Yves Coppieters cité par Khil, 29 juillet 2020)

Le conflit est ouvert dans un article *De Standaard* daté du 22 août 2020, dans lequel Yves Coppieters indique « qu'il n'y a pas de base scientifique pour une bulle de cinq personnes ». Cette affirmation va être battue en brèche par Steven Van Gucht ainsi que Niels Hens, qui se basent sur une étude néerlandaise. Le journaliste prend clairement position et conclut : « L'intervention de Coppieters est donc fausse ».

Ces divergences entre experts médicaux avaient également touché, peu avant, la question de la seconde vague. Le 17 juillet, Marc Van Ranst, déclarait, sur les réseaux sociaux et sur la VRT,

la présence d'une seconde vague. Yves Van Laethem contestait en reprenant le terme et en lui ajoutant un suffixe diminutif : « une vaguelette se profile à l'horizon » (Counasse, 18 juillet 2020). Comme dans le cas des conflits politiques autour de la qualification du virus de « grippe », le conflit de catégorisation n'influence pas seulement la problématisation de l'objet expertisé. Nommer c'est prendre position, face à d'autres dénominations et donc face aux locuteurs qui les emploient (Siblot, 1997, p. 55).

Mais c'est avec le virologue Jean-Luc Gala que les principaux experts du corpus, ainsi que les journalistes marquent leurs distances, l'associant à l'économiste Lieven Annemans, dans le camp des « rassuristes » (Biermé, Leurquin 15 octobre 2020, Counasse, 12 novembre 2020). L'adjectif-formule « rassuriste » émerge en effet dans l'interdiscours, avec la valeur péjorative du suffixe -iste (Paveau, 2006). Étonnamment, les discours rapportés de Jean-Luc Gala dans notre corpus, sur l'ensemble de la période, vont plutôt majoritairement dans le sens du consensus avec les autres experts. C'est notamment le cas, très tôt, concernant la recommandation du port du masque. C'est également le cas lors de la pression exercée par les virologues sur le gouvernement pour accélérer le dépistage. L'absence de reprises des propos dissensuels peut cependant résulter de choix éditoriaux.

La modification de la composition du Ceval, en septembre, amène par contre un changement fondamental dans les configurations relationnelles entre experts, et entre experts et politiques. En effet, si le Gees associait au printemps d'autres profils, essentiellement économiques, ce sont bien les experts médicaux qui ont pris le leadership sur les recommandations. Au sein du nouveau Ceval, la présence accrue d'autres types d'expertises rend difficile la prise de décision et déplace le conflit initial entre politiques et experts, au sein même de la cellule d'experts. En particulier, au sein des discours et contre-discours rapportés de notre corpus, les enjeux sanitaires se trouvent souvent confrontés aux enjeux économiques portés par Lieven Annemans (Leurquin, 19 septembre 2020; Biermé, 24 septembre 2020; Delvaux, 24 septembre 2020; Biermé, 26 septembre 2020). Un représentant politique commente : « Le temps des virologues prédicateurs est terminé, le politique a repris ses droits et tous ceux qui trouvent qu'on en faisait

trop – même dans les spécialistes – commencent à faire entendre leur voix » (Biermé, 24 septembre 2020).

Marius Gilbert démissionne du Ceval, officiellement pour raisons académiques, mais revient, dans des entretiens accordés aux médias, sur les divergences internes :

Quand j'ai vu la nouvelle composition qui avait été décidée par le politique, je me suis dit qu'il fallait bien un épidémiologiste francophone. Après, j'ai dû accepter un compromis moins prudent que ce que j'aurais souhaité (cité par Biermé et Leurquin, 3 octobre 2020).

Dans l'article « Wetenschappers zeggen Ceval de wacht aan »<sup>218</sup>, Dries De Smet fait particulièrement état de ces relations conflictuelles au sein du Ceval, mais aussi entre certains experts et le gouvernement fédéral. À ce moment, Marius Gilbert a déjà démissionné de l'organe et dix autres experts font une grève médiatique de 72 heures pour protester contre les décisions ayant été prises lors du dernier Conseil national de sécurité. Dries De Smet utilise la narration journalistique pour représenter le point de vue des experts comme énonciateur collectif. Malgré l'absence de débrayage énonciatif, le journaliste entend donner accès à la pensée de cet énonciateur « de l'extérieur » (Rabatel 2008, p. 59) : « Ils pensent que les décisions politiques ne peuvent pas être expliquées, donc les politiciens doivent le faire eux-mêmes »<sup>219</sup> (De Smet, 26 septembre 2020).

Par ailleurs, l'article met en exergue les tensions profondes entre expertises. Lieven Annemans est au centre de la controverse, cette fois par l'usage du discours rapporté direct : « les experts disent qu'ils sont prêts à siéger dans des conseils consultatifs, mais de préférence avec des experts qui fondent leurs opinions sur des données scientifiques et non sur de fausses nouvelles ».

C'est à ce moment que Erika Vlieghe est la plus critique dans les articles du corpus, et qu'elle montre publiquement son mécontentement. Elle le fait dans une longue interview accordée à *De Standaard*, le 26 septembre (Eckert et Van den Eynde, 26 septembre 2020). Malgré les différences observées ci-avant dans les deux sous-corpus, la couverture des conflits entre politiques et experts d'une part, entre experts d'autre part, contribuent à faire émerger des super-experts nationaux.

## 10. La construction médiatique de la figure du « super-expert »

Dans l'ensemble du corpus, nous pouvons distinguer, parmi les experts, ceux qui sont les plus institutionnalisés. Steven Van Gucht est médiatisé en raison de son rôle de porte-parole de Sciensano, l'Institut belge de santé, et de porte-parole interfédéral, présentant chaque jour, puis à intervalle régulier, l'évolution de l'épidémie à la presse. Plus qu'une simple présentation des chiffres, ces conférences de presse sont aussi l'occasion de rappeler des gestes fondamentaux, de donner des informations supplémentaires sur le virus, mais aussi de motiver la population à suivre les règles.

Dans la majorité des articles du corpus néerlandophone, Steven Van Gucht intervient sur les aspects scientifiques de la crise (79% des articles). S'il aborde, dans le cadre de sa fonction, des enjeux politiques et sociaux, ce n'est qu'en minorité, avec respectivement 33% et 39% du corpus. Par ailleurs, c'est l'angle scientifique pour lequel une majorité d'articles exprime un point de vue consensuel (77%). Les articles dissensuels abordent par ailleurs des conflits qui ne le concernent pas. Cet éthos essentiellement scientifique et consensuel s'explique par sa position et son lien direct de subordination à une autorité publique, dont il est sensé délivrer un message audible, clair et relativement neutre.

Dans le corpus francophone, Steven Van Gucht et Yves Van Laethem apparaissent également majoritairement dans leur rôle institutionnel. C'est d'ailleurs uniquement à ce titre qu'ils sont introduits. Leurs communications institutionnelles ne servent toutefois comme source que dans la moitié des articles. Le traitement journalistique tend à privilégier également, pour ces acteurs, l'interview directe. Dans ces interviews, l'angle est davantage politique, évoquant et expliquant les mesures prises par les autorités. L'analyse ne fait ressortir aucune prise de parole dissensuelle de Steven Van Gucht vis-à-vis des autorités. Il intervient même pour déforcer les prises de paroles plus dissensuelles des autres experts, par exemple concernant la réduction de la bulle sociale, ou lorsque Erika Vlieghe utilise, au moment de la réouverture des commerces début octobre, la métaphore associant la Belgique à une « maison en feu ». Pour Steven Van Gucht, « dire que la maison brûle est un peu fort » (cité par Biermé, 6 octobre 2020).

Yves Van Laethem se montre plus critique que son homologue flamand à deux reprises. Toutefois, les marques énonciatives utilisées (le pronom « on », le toponyme « La Belgique ») privilégient le collectif indéfini ou peu défini. Ils marquent en effet « l'incertitude de la position (d'inclusion ou d'exclusion) du locuteur et de son (ou ses) interlocuteur(s) dans sa référence, autrement dit son manque de statut énonciatif » (Jonasson, 2005, p. 283). L'énonciation agit sur l'énoncé, qu'il tend ainsi à déconflictualiser. C'est le cas lorsqu'il revient sur le confinement : « La Belgique a préféré la politique de la mise sous cloche. On aurait peut-être pu se montrer un peu plus logique en laissant ouverts certains lieux où le risque de transmission est très faible, comme l'ont fait certains de nos voisins » (cité par Bo. et Counasse, 26 novembre 2020). C'est le cas concernant l'analyse d'un défaut d'anticipation de la seconde vague : « On a fermé le pont-levis du château fort en laissant les poternes de derrière ouvertes » (Khil, Matriche et Sente, 26 octobre 2020).

À l'opposé de ces profils très institutionnalisés, le corpus révèle en particulier une forte personnalité, dont les prises de paroles sont beaucoup plus individuelles et détachées de ses affiliations institutionnelles. Marc Van Ranst peut être considéré comme un super-expert, extrêmement médiatisé. Faisant partie de tous les comités consultatifs mis en place depuis le début de la crise sanitaire, et étant déjà une personnalité médicale reconnue en Belgique et en Flandre, il a été aussi proche du pouvoir politique que critique vis-à-vis de celui-ci et vocal quand il s'agissait d'interpeller la population sur ce qu'il fallait faire, ou non. Connu dès 2007, alors qu'il est nommé Président du comité scientifique sur la grippe aviaire, sa position d'épidémiologiste incontournable est renforcée en 2009, quand il est désigné Commissaire interministériel de la gestion de la crise liée à la grippe H1N1. Marc Van Ranst se place dès le départ dans une posture conflictuelle envers le monde politique. C'est l'expert pour lequel la part d'articles à dominance dissensuelle est la plus élevée, avec 38% des articles du corpus néerlandophone et 59% des articles francophones. Dans *Le Soir*, les termes utilisés pour introduire ses prises de parole tendent à renforcer cette scénographie conflictuelle (voir *supra*).

Marc Van Ranst est considéré dans l'espace médiatique flamand comme l'expert de référence, en témoignent plusieurs articles qui utilisent l'antonomase du nom propre pour décrire des experts étrangers dans une relation métonymique (e.g. Steven De Foer, 24 mars 2020). Dans le corpus francophone, il est présenté le plus souvent comme « le virologue Marc Van Ranst », ou simplement par son nom et il n'est fait référence à son rôle dans les institutions qu'à deux reprises. Ce statut de super-expert va lui donner l'opportunité de s'exprimer sur toute une série de sujets, en dehors du champ médical ou scientifique. Les données quantitatives sont à ce titre éloquentes puisque sur les 159 articles dans lesquels Van Ranst apparaît dans le corpus *De Standaard*, seuls 37% ont un angle scientifique, les autres ayant un angle politique et/ou social. Sans dresser une liste exhaustive, on le voit par exemple recommander aux gens de ne pas réserver de vacances (De Standaard, 20 mars 2020), de ne pas se rendre à Anvers<sup>220</sup> durant l'été, malgré l'impact négatif sur le secteur économique de l'hôtellerie-restauration de la ville (Van de Perre, 10 août 2020), ou se prononcer sur les difficultés à organiser les classes avec les enfants (De Standaard, 26 mai 2020). Erika Vlieghe, pour qui nous avons relevé un nombre de citations presque deux fois moins important dans les deux corpus (85 articles dans *De Standaard*, 44 dans *Le Soir*), se place dans une posture médiatique intermédiaire. Elle est médiatisée en fonction de son rôle de Cheffe du service des maladies tropicales et infectieuses de l'Hôpital universitaire d'Anvers. Elle devient ensuite présidente du GEES, au moment du déconfinement et est membre de tous les groupes consultatifs d'experts, et notamment du Ceval 1 et 2.

La plupart des articles dans lesquels Erika Vlieghe est citée sont consensuels (69%), et les articles dissensuels s'organisent en moments très précis, et notamment pendant l'été, comme nous avons pu le voir avec la question de la réduction de la bulle sociale, ou après le Conseil de sécurité du 23 septembre, qui a marqué une rupture envers le politique, mais aussi par rapport à certains autres experts du Ceval 2 (voir *supra*). L'angle d'une majorité d'article est scientifique (69%) même si les articles avec un angle politique ou social sont également nombreux, montrant encore une fois que nous sommes ici face à un profil d'expert plus

équilibré. Cette posture s'explique probablement par le fait qu'en tant que présidente du GEES, Vlieghe a été pendant un temps contrainte à une certaine réserve dans sa parole publique qu'elle a pu quitter au moment où elle est retournée à des fonctions de conseillère dans les deux comités Ceval. Par ailleurs, cette même présidence du GEES, dont l'objectif était d'organiser le déconfinement à la fin du printemps, l'a amené à intervenir sur des enjeux politiques et sociaux, en plus de ceux pour lesquels elle est spécialisée, au niveau épidémiologique. Du côté francophone, deux profils émergent aux côtés de Marc Van Ranst, comme « super-experts » : Marius Gilbert et Emmanuel André, lesquels incarnent bien la figure du « Bon » – bon scientifique alliant compétences scientifiques et qualités morales – dans la typologie proposée par Alexis Chapelan et Vladimir Adrian Costea dans le premier chapitre du présent ouvrage (Chapelan et al., 2024 pp. 25–73). Nous relevons dans le chef de Marius Gilbert et Emmanuel André, comme chez Erika Vlieghe, une évolution vers une plus grande liberté de parole lors de leurs démissions respectives de leurs fonctions publiques. Toutefois, le traitement journalistique est dès le début de la période d'analyse, beaucoup plus personnalisé pour ces derniers. Les deux experts travaillent un éthos plus pédagogique qu'informatif. Alors qu'Emmanuel André tient au départ le rôle de porte-parole interfédéral, avec Steven Van Gucht, il se montre plus émotif, et cette émotion est mise en emphase dans plusieurs articles, les journalistes utilisant par ailleurs des termes évoquant la proximité avec le virologue, comme dans l'exemple suivant : « Au bout du fil, le jeune médecin peine à dissimuler son émotion » (L.Co., 26 mars 2020).

Il est le seul expert à être introduit par des éléments personnels (« père de trois enfants ») et trois articles utilisent le récit comme type textuel dominant. Deux d'entre eux sont des portraits, l'un d'Emmanuel André seul, titré « Emmanuel André Le « rat de laboratoire » propulsé dans les JT » (L.Co., 26 mars 2020), l'autre croisant les parcours d'Emmanuel André et de Marius Gilbert, intitulé « Deux célébrités soudaines » (Biermé, Leurquin, 3 octobre 2020). Le corpus francophone compte cinq occurrences de l'association de Emmanuel André à « un rat de laboratoire », contribuant à façonner son éthos travailleur auprès

du public. Le ton des articles dessine une relation de proximité, voire de familiarité avec les deux experts, usant de références et d'associations à des figures de la culture audiovisuelle populaire : « À notre gauche, le microbiologiste de la KUL, sosie non officiel du « El Profesor » de la série de Netflix *La Casa de Papel*. Un mètre cinquante à droite, un épidémiologiste de l'ULB qui a su conquérir le cœur de la ménagère de plus de 50 ans accrochée à sa télévision comme une bouée en temps de pandémie. » (Biermé et Leurquin, 3 octobre 2020)

Le troisième article, intitulé « Making Of », est un récit des mêmes journalistes sur leur expérience d'interview des deux experts (Biermé, Leurquin, 3 octobre 2020). Il contribue ainsi à un phénomène de « peopolisation » (Desterbecq, 2015) médiatique des deux experts, dont la matrice joue sur un double mouvement de proximation et de personnalisation de la parole scientifique. Emmanuel André décrit sa position institutionnelle par association métonymique avec l'univers carcéral, laquelle met en avant un ethos d'indépendance : « J'étais comme prisonnier » (Biermé, Leurquin, 3 octobre 2020). La métaphore renvoie à l'équilibre que doit assumer l'expert entre la nécessaire intégration de la contrainte politique à l'origine de sa mission, et la préservation de sa propre légitimité (Chevallier, 1996). La liberté de parole que les experts disent user, largement relayée, se fait dans les médias et sur les réseaux sociaux. Leur position de super-expert repose sur une double légitimation paradoxale, par et contre le pouvoir. Marc Van Ranst et Emmanuel André ont en particulier été fortement médiatisés dans les principaux médias audiovisuels du pays. Ce sont eux qui ont également utilisé majoritairement les réseaux sociaux, en premier lieu desquels le réseau Twitter. Une lecture quantitative de leur activité respective sur Twitter<sup>221</sup> montre toutefois une différence entre le virologue Marc Van Ranst, qui utilisait déjà, avant la crise, largement les réseaux sociaux pour s'exprimer et dialoguer et Emmanuel André, qui avant la crise de la COVID-19, faisait un usage moindre de son compte. Pendant la crise, les pics d'activité des experts sur Twitter correspondent aux moments analysés comme les plus conflictuels dans notre corpus de presse, comme en juillet 2020, lorsque les conflits entre experts et politiques se cristallisent sur la question de la bulle sociale, ou encore

en septembre et octobre, lors de la recomposition du Celevel et des conflits entre experts médicaux et économiques sur les priorités politiques.

Malgré leur présence quantitativement importante dans notre corpus de presse, principalement par le biais de l'interview, Yves Coppieters et Herman Goossens ne font pas l'objet des mêmes cadrages médiatiques.

## 10. Conclusion

Notre analyse met à jour une rupture progressive de l'édifice institutionnel mis en place pour régler les relations entre experts et politiques dans la gestion de la COVID-19. La collégialité des structures de concertation, censées produire le consensus en amont de la décision politique et de sa communication au citoyen, n'a pas résisté aux conflits de territoire entre expertises fonctionnelles et politique, dont nous avons par ailleurs vu la fragilité des frontières. Paradoxalement, si l'entrée dans la crise a contribué à renforcer le leadership de l'exécutif fédéral, ce dernier s'est vu rapidement distancé, auprès du public, par des experts considérés dans les discours médiatiques comme les seuls « gardiens du temple ». Dans cette nouvelle configuration, les experts ont quitté leur rôle d'appui des autorités pour les concurrencer sur le terrain symbolique de la décision politique. La scénographie institutionnelle de communication publique, initialement organisée autour des conférences de presse post-CNS et des points presse du Centre de crise, a également été dépassée par les interventions directes des experts dans les médias. Les cadrages dissensuels des discours médiatiques ont d'abord donné à voir deux groupes homogènes et antagonistes : « le politique » versus « le scientifique ».

Cependant, le double déplacement du débat politique, des autorités vers les experts d'une part, du huis-clos des organes institutionnels vers des espaces médiatiques diffus (médias traditionnels et réseaux sociaux) d'autre part, a contribué à défiger la figure du « scientifique ». Les structures collégiales ont laissé place à des individualités prises dans des relations d'opposition, au sein desquelles les journalistes ont joué un rôle d'arbitrage pour le lectorat. Ces oppositions ont fait émerger des figures de super-experts,

bénéficiant d'une double légitimation paradoxale, par et contre les institutions. Les discours médiatiques ont contribué à nourrir ces figures, favorisant deux phénomènes de personnalisation et de proximitisation de ces experts avec le public, et ce malgré leur positionnement politique dur, en faveur d'une réduction stricte des libertés de ce dernier.

## Déclaration de conflits d'intérêts

Rien à signaler.

## Bibliographie

### Ouvrages et articles

- Barbéris, J.-M. (1998). Pour un modèle de l'actualisation intégrateur du sujet. In J. M. Barbéris, J. Bres, & P. Siblot (Eds.), *De l'actualisation* (pp. 199–218). CNRS éditions.
- Berhendt, C. (29 novembre 2019). Le régime des affaires courantes et la Constitution belge. Matinée d'études organisée par le Centre d'études Jacques Georgin. Bruxelles : Chambre des représentants.
- Bouhon, F., Jousten, A., Miny, X., & Slautsky, E. (2020). L'État belge face à la pandémie de COVID-19: esquisse d'un régime d'exception. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2446(1), 5–56. doi: <https://doi.org/10.3917/cris.2446.0005>
- Castel, R. (1985). L'expert mandaté et l'expert instituant. Situations d'expertise et socialisation des savoirs. *Actes de la table ronde organisée par le CRESAL*.
- Charaudeau, P. (2017). *Le Débat public. Entre controverse et polémique. Enjeu de vérité, enjeu de pouvoir*. Limoges: Lambert-Lucas.
- Chevallier, J. (1996). L'entrée en expertise. *Politix*, 9(36), 33–50. doi: <https://doi.org/10.3406/polix.1996.1978>
- De Zwart, O., Veldhuijzen, I. K., Elam, G., Aro, A. R., Abraham, T., & Bishop, G. D. (2009). Perceived threat, risk perception, and efficacy beliefs related to SARS and other (emerging) infectious diseases: Results of an international survey. *International Journal*

- of *Behavioral Medicine*, 16(1), 30–40. doi: <https://doi.org/10.1007/s12529-008-9008-2>
- Détrie, C. (2008). Textualisation et (re)conditionnement énonciatif. In J. Durand, B. Habert, & B. Laks (Eds.), *La linguistique française d'aujourd'hui: maintenant!* Paris: Institut de Linguistique Française. doi: <https://doi.org/10.1051/cmlf08127>
- Détrie, C., Siblot, P., & Verine, B. (2001). *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*. Paris: Honoré Champion.
- Desterbecq, J. (2015). *La peopolisation politique. Analyse en Belgique, France et Grande-Bretagne*. De Boeck Supérieur.
- Dunlop, C. (2009). Policy Transfer as Learning – Capturing Variation in What Decision-Makers Learn from Epistemic Communities. *Policy Studies*, vol. 30, n° 3, 289–311.
- Fallon, C., Thiry, A., & Brunet, S. (2020). Planification d'urgence et gestion de crise sanitaire. La Belgique face à la pandémie de COVID-19. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 8(8–9), 5–68. doi: <https://doi.org/10.3917/cris.2453.0005>
- Faniel, J., & Sägesser, C. (2020). Le fédéralisme belge à l'épreuve de la pandémie de COVID-19. *Politique, revue belge d'analyse et de débat*, n° 112, juillet 2020, 12–17.
- Granjou, C. (2003). L'expertise scientifique à destination politique. *Cahiers internationaux de sociologie*, 114(1), 175–183. doi: <https://doi.org/10.3917/cis.114.0175>
- Hinterleitner, M., & Sager, F. (2017). Anticipatory and reactive forms of blame avoidance: of foxes and lions. *European Political Science Review*, 9(4), 587–606. doi: <https://doi.org/10.1017/S1755773916000126>
- Jonasson, K. (2005). 18. Deux marqueurs de polyphonie dans les textes littéraires: le pronom on et le déterminant démonstratif ce. In J. Bres (Ed.), *Dialogisme et polyphonie: Approches linguistiques* (pp. 281–295). Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck Supérieur.
- Lafont, R. (1978). *Le travail et la langue*. Paris: Flammarion.
- Lijphart, A. (1981). The Belgian Example of Cultural Coexistence in Comparative Perspective. In A. Lijphart (Ed.), *Conflict and Coexistence in Belgium. The Dynamics of a Culturally Divided*

- Society* (pp. 1–13). Berkeley: Institute of International Studies, University of California.
- Löblová, O. (2018). Epistemic communities and experts in health policy-making. *European Journal of Public Health*, 28(suppl. 3), 7–10. doi: <https://doi.org/10.1093/eurpub/cky156>
- Oger, C., & Ollivier-Yaniv, C. (2006). Conjurer le désordre discursif. Les procédés de « lissage » dans la fabrication du discours institutionnel. *Mots. Les langages du politique*, 81(2), 63–77. doi: <https://doi.org/10.4000/mots.675>
- Paveau, M.-A. (2006). *Les Prédiscours. Sens, mémoire, cognition*. Paris: Presses Sorbonne Nouvelle.
- Premat, C. (2020). Le rôle de l'expertise dans la construction du consensus suédois face à la pandémie. halshs-02956901.
- Piron, D., & Verjans, P. (2014). Le consociationalisme à l'épreuve du fédéralisme. Les paradoxes du système de décision politique en Belgique. *Revue de la Faculté de droit de l'Université de Liège*, 59(1), 173–190.
- Polášek, M., Novotný, V., Perottino, M. (2018). Policy-Related Expertise and Policy Work in Czech Political Parties: Theory and Methods. In: Wu, X., Howlett, M., Ramesh, M. (eds) *Policy Capacity and Governance. Studies in the Political Economy of Public Policy*. Palgrave Macmillan, Cham. doi: [https://doi.org/10.1007/978-3-319-54675-9\\_17](https://doi.org/10.1007/978-3-319-54675-9_17)
- Rabatel, A. (2008). *Homo Narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit. Tome I/Tome II*. Limoges: Lambert-Lucas.
- Rabatel, A. (1998). *La construction textuelle du point de vue*. Delachaux et Niestlé.
- Roig, A. (2011). *Le traitement de l'article français depuis 1980*. Bruxelles : Peter Lang.
- Rosier, L. (1999). *Le discours rapporté: histoire, théories, pratiques*. Paris-Bruxelles: Duculot.
- Rossari, C. (1993). À propos de l'influence de la composition morphologique d'une locution sur son fonctionnement sémantico-pragmatique. *Cahiers de Linguistique française*, 14, 151–171.

- Roy, A. (2002). L'influence des cultures du risque sur l'expertise scientifique. Le cas des OGM. *Économie rurale*, N°271. *Questions d'éthique économique et sociale*, 35-48.
- Siblot, P. (1997). Nomination et production de sens : le praxème. *Langages*, n°127, 38-55. doi: <https://doi.org/10.3406/lgge.1997.2124>
- Smith, R. D. (2006). Responding to global infectious disease outbreaks: Lessons from SARS on the role of risk perception, communication and management. *Social Science & Medicine*, 63(12), 3113-3123. doi: <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2006.08.004>

### Sources primaires

- Beel, V. (14 juillet 2020). België is volgens experts niet klaar voor tweede golf. *De Standaard*.
- Biermé, M. (24 septembre 2020). Un assouplissement généralisé, noyé par un flot de détails incomplets. *Le Soir*.
- Biermé, M. (26 septembre 2020). La crise existentielle des experts coronavirus. *Le Soir*.
- Biermé, M. (6 octobre 2020). Il faut siffler la fin de la récréation. *Le Soir*.
- Biermé, M., et Leurquin, A.-S. (15 octobre 2020). Les scientifiques. L'impact des « rassuristes » trop rassurants. *Le Soir*.
- Biermé, M., et Leurquin, A.-S. (3 octobre 2020). Portraits. Deux célébrités soudaines. *Le Soir*.
- Brems, P. (8 juillet 2020). Zij waarschuwen al vroeg voor corona: Marc Wathelet, de viroloog die weggezet werd als een « dramaqueen ». *VRT*.
- Chambre des représentants de Belgique*. (5 mars 2020). Compte rendu intégral. Séance Plénière, n° 26.
- Chambre des représentants de Belgique*. (3 mars 2020). Compte rendu intégral. Commission de la Santé et de l'Égalité des chances, n°121.
- Chambre des représentants de Belgique*. (23 janvier 2020). Compte rendu intégral. Séance Plénière, n° 21.

- Conseil d'État.* (31 mai 1994). Leclercq, n° 46.028, *Journal des Tribunaux*, 1994, p. 520.
- Cotton, F., Dalla Valle, A., Nève, J., et Orban, T. (28 juillet 2020). Des ministres au langage outrancier et liberticide sur fond de crise sanitaire. *Le Soir*.
- Counasse, X. (12 novembre 2020). Il aurait fallu durcir les mesures dès le 15 septembre au lieu de les assouplir. *Le Soir*.
- Counasse, X. (18 avril 2020). On a laissé les maisons de repos livrées à elles-mêmes face à l'épidémie. *Le Soir*.
- Counasse, X. (18 juillet 2020). Hospitalisations. *Le Soir*.
- Counasse, X. (20 juillet 2020). Pour l'instant, rien que de la sensibilisation pour freiner l'épidémie. *Le Soir*.
- Counasse, X., et BO, J. (26 novembre 2020). L'avis des scientifiques. *Le Soir*.
- Counasse, X., et Lamquin, V. (9 mai 2020). En étant préparés, on aurait peut-être pu éviter le lockdown. *Le Soir*.
- De Foer, S. (24 mars 2020). Wat wil je dat ik doe, voor Trumps microfoon springen?. *De Standaard*.
- De Smet, D., et Andries, A. (26 septembre 2020). Wetenschappers zeggen Ceval de wacht aan. *De Standaard*.
- De Standaard.* (20 mars 2020). *Files aan bagageband maken mij boos.*
- De Standaard.* (26 mai 2020). *Coronatelex.*
- De Standaard.* (27 avril 2020). *Geen wetenschappelijke, maar politieke keuze.*
- Décision no 1082/2013/UE du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2013 relative aux menaces transfrontières graves sur la santé. *Journal officiel de l'Union européenne*, 5 novembre 2013, L293.
- Delepierre, F. (20 mars 2020). La fermeture de Brussels Airport demandée. *Le Soir*.
- Delvaux, B. (16 avril 2020). Hallo Premier ? Où êtes-vous ? *Le Soir*.
- Delvaux, B. (24 septembre 2020). Une usine à gaz et une Première ministre bien seule. *Le Soir*.

- Demonty, B. (24 juillet 2020). Reconfinement : ne laissons pas gagner la bêtise humaine. *Le Soir*.
- Demonty, B. (29 juillet 2020). Bulle sociale Comment quelques experts ont fait plier les politiques. *Le Soir*.
- Demonty, B., et Durieux, S. (17 avril 2020). L'autorisation des visites dans les homes, histoire d'une gaffe. *Le Soir*.
- Eckert M., et Van den Eynde, H. (26 septembre 2020). Ik heb geen idee wat de marsrichting van onze politici is. *De Standaard*.
- European Centre for Disease Prevention and Control. (9 april 2020). *Strategies for the surveillance of COVID-19*.
- Kihl, L. (29 juillet 2020). Bulle Un concept belge, pas forcément le meilleur. *Le Soir*.
- L. Co (26 mars 2020). Emmanuel André Le « rat de laboratoire » propulsé dans les JT. *Le Soir*.
- Le Soir*. (27 avril 2020). Déconfinement: l'ouverture des commerces, objet de tensions entre politiques et experts.
- Leurquin, A.-S. (19 septembre 2020). Ceval. De vifs débats ont agité le Comité d'évaluation fédéral COVID-19. *Le Soir*.
- Loi spéciale du 6 janvier 2014. *Relative à la Sixième Réforme de l'État*. Moniteur belge, n°2014200341, p. 8641 et s.
- Loi spéciale de réformes institutionnelles du 8 août 1980. *Moniteur belge*, n°1980080801, p. 9434 et s.
- OMS. (23 janvier 2020). *Déclaration du Directeur général de l'OMS sur les recommandations du Comité d'urgence du RSI sur le nouveau coronavirus*. <https://www.who.int/fr/director-general/speeches/detail/who-director-general-s-statement-on-the-advice-of-the-ihf-emergency-committee-on-novel-coronavirus>
- OMS. (25 janvier 2020). *Déclaration – Flambée de nouveau coronavirus : nous préparer désormais ensemble*. <https://www.euro.who.int/fr/media-centre/sections/statements/2020/statement-novel-coronavirus-outbreak-preparing-now-as-one>
- OMS. (30 janvier 2020). *Déclaration du Directeur général de l'OMS relative à la réunion du Comité d'urgence du RSI sur le nouveau coronavirus (2019-nCoV)*. <https://www.who.int/fr/director-general/speeches/detail/who-director-general-s>

-statement-on-ihr-emergency-committee-on-novel-coronavirus  
-(2019-ncov)

OMS. (28 février 2020). *Report of the WHO-China Joint Mission on Coronavirus Disease 2019 (COVID-19). 16–24 February 2020.* <https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/who-china-joint-mission-on-covid-19-final-report.pdf>

Ponciau, L. (14 mars 2020). *Mesures restrictives: pas d'effet immédiat.* *Le Soir.*

Sciensano. (16 août 2020). *COVID-19. Bulletin épidémiologique.*

Sente, L. (26 octobre 2020). *Au pays de l'impréparation, l'improvisation se paie cher.* *Le Soir.*

Protocole conclu entre le Gouvernement fédéral et les autorités visées aux articles 128, 130 et 135 de la Constitution, établissant les structures génériques pour la gestion sectorielle santé des crises de santé publique et leur mode de fonctionnement pour l'application du Règlement Sanitaire International (2005), et la décision n° 1082/2013/EC relative aux menaces transfrontières graves sur la santé. (14 décembre 2018). *Moniteur belge, n° 2018015013.*

*Sénat.* (1er octobre 1979). *Projet de loi spéciale des Régions et des Communautés, n° 261/1.*

Sente, L. (26 octobre 2020). *Au pays de l'impréparation, l'improvisation se paie cher.* *Le Soir.*

Tegenbos, G. (29 avril 2020). *Van Ranst I wankelt.* *De Standaard.*

Van de Perre, P. (10 août 2020). *Antwerpse horeca wil bijsturing om drama te vermijden.* *De Standaard.*

Vanhecke, N. (22 août 2020). *Er is geen wetenschappelijk bewijs voor de bubbel van vijf.* *De Standaard.*

## Endnotes

201. The official press conferences, Twitter accounts of the experts, and the media coverage of the newspapers *Le Soir* (Rossel group), *La Dernière Heure* (IPM), *De Standaard* (Mediahuis) and *Het Laatste Nieuws* (DPG).

202. Cette crise débute le 9 décembre 2018, lorsqu'en désaccord avec le Pacte de Marrakech pour des migrations sûres, les ministres

fédéraux de la Nieuw-Vlaamse Alliantie (N-VA), parti de droite nationaliste majoritaire en Flandre, démissionnent. Le Premier ministre, Charles Michel, est reconduit à la tête d'une alliance fragile sans la N-VA, réunissant les libéraux francophones du Mouvement Réformateur (MR), dont il est issu, leurs homologues flamands de l'Open Vlaamse Liberalen en Democraten (Open VLD) et le parti chrétien-démocrate Christen-Democratisch en Vlaams (CD&V). Ne parvenant pas à convaincre l'opposition, le gouvernement Michel II ne tient pas dix jours et présente sa démission au roi qui lui confie les affaires courantes jusqu'aux élections législatives de mai 2019. Sorti encore plus affaibli de ce scrutin (38 sièges sur 150 à la Chambre), le gouvernement est contraint aux affaires courantes jusqu'à la mise en place d'une nouvelle coalition. Les tentatives des préformateurs se succèdent pour former ce nouveau gouvernement, en vain. Le 27 octobre 2019, la libérale Sophie Wilmès prend la tête du gouvernement et remplace Charles Michel, appelé à la Présidence du Conseil de l'Union européenne. C'est donc un gouvernement démissionnaire et minoritaire, en affaires courantes, qui doit affronter la crise.

203. Les socialistes PS et SPA, les verts Ecolo et Groen, les socio-démocrates du CDH et le parti communautaire francophone Défi

204. Décret wallon du 17 mars 2020 octroyant des pouvoirs spéciaux au gouvernement wallon dans le cadre de la crise sanitaire de la COVID-19, *Moniteur belge*, 3<sup>e</sup> édition, 18 mars 2020 ; Décret wallon du 17 mars 2020 octroyant des pouvoirs spéciaux au gouvernement wallon dans le cadre de la crise sanitaire de la COVID-19 pour les matières visées à l'article 138 de la Constitution, *Moniteur belge*, 3<sup>e</sup> édition, 18 mars 2020 ; Décret de la Communauté française du 17 mars 2020 octroyant des pouvoirs spéciaux au gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire de la COVID-19, *Moniteur belge*, 20 mars 2020 ; Ordonnance de la Région de Bruxelles-Capitale du 19 mars 2020 visant à octroyer des pouvoirs spéciaux au gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre de la crise sanitaire de la COVID-19, *Moniteur belge*, 2<sup>e</sup> édition, 20 mars 2020.

205. Les divers domaines politiques touchés par la crise sont pourtant fortement décentralisés. En matière de santé, ce sont les communautés qui sont par principe compétentes, y compris pour « l'éducation sanitaire ainsi que les activités et services de médecine préventive, ainsi que toute initiative en matière de médecine

préventive » (Loi spéciale de réformes institutionnelles 1980 : art. 5.§1). Certes, toujours s'agissant de médecine préventive, les autorités fédérales ont par exception compétence dans la mise en place de « mesures prophylactiques nationales » (Loi spéciale de réformes institutionnelles 1980 : art. 5). Cependant, les travaux parlementaires relatifs aux motifs de la loi, le Conseil d'État et la doctrine convergent vers une vision restrictive de ces mesures, visant quasi exclusivement la vaccination obligatoire.

206. En raison de sa complexité institutionnelle et de ses multiples clivages, la Belgique échappe, d'un point de vue politique, à la logique majoritaire. La stabilité de son système politique repose alors sur le recours à de larges coalitions et à la négociation consensuelle comme mode de prise de décision. Voir (Lijphard 1981 ; Piron et Verjans 2014).

207. Rudi Vervoort (PS), ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale et la COCOM ; Elio Di Rupo (PS), ministre-président de la Région wallonne ; Jan Jambon (N-VA), ministre-président de la Flandre ; Pierre Yves Jeholet (MR), ministre-président de la Communauté française ; et Oliver Paasch (ProDG), ministre président de la Communauté germanophone.

208. En vertu d'un protocole conclu le 5 novembre 2018 entre le Gouvernement fédéral et les autorités fédérées, la Belgique répond au Règlement sanitaire international de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de 2005, ainsi qu'à la Décision de l'Union européenne du 22 octobre 2013 relative aux menaces transfrontières graves sur la santé (Journal officiel de l'Union européenne 5.11.2013), en établissant des « structures [interinstitutionnelles] génériques pour la gestion sectorielle santé des crises de santé publique ».

209. Le RAG est chargé de l'« évaluation du signal, d'investigation du risque pour la santé publique, de classement comme inhabituel, d'évaluation du risque de propagation internationale et les routes de dissémination des événements qui surviennent sur son territoire » (art.7§1). Ses experts sont amenés à changer en fonction des situations rencontrées.

210. Le *Risk Management group* (RMG) est notamment chargé de « la gestion d'événement affectant la santé publique, la décision, et la mise en œuvre, des mesures de santé publique destinées à modérer

l'impact de cette crise sur la population sur initiative propre ou en application des mesures sanitaires décidées par le Comité Général de Coordination de la [Direction Générale Centre de crise (SPF Intérieur] » (art. 6).

211. Depuis les élections législatives de mai 2019, face à l'impossibilité de trouver un accord entre partis et de former une coalition gouvernementale, le pays était dirigé par un gouvernement « intérimaire » mené par Sophie Wilmès (voir nbp 180). Le 1<sup>er</sup> octobre 2020, soit plus de seize mois après les élections, les négociations entre partis aboutissent enfin à une coalition gouvernementale de sept partis (les socialistes PS et SPA, les libéraux MR et Open VLD, les écologistes Ecolo et Groen et les chrétiens-démocrates flamands du CD&V) dirigée par l'Open VLD Alexander de Croo. Ce dernier était déjà vice-Premier ministre et ministre des finances sous les gouvernements Michel et Wilmès. Le ministre de la Santé est le SPA (socialiste) Franck Vandenbroucke.

212. Emmanuel André, Marc Van Ranst, Erika Vlieghe, Yves Van Laethem, Steven Van Gucht, Marius Gilbert, Frédérique Jacobs, Jonhny Thijs, Céline Nieuwenhuys, Niel Hens, Pierre Wunsch, Mathias Dewatripont, Inge Bernaerts, Sophie Quoilin, Lieven Annemans, Vinciane Morel et Ariane Bazan.

213. “Files aan bagageband maken mij boos.”

214. “Daarna legden niet de politici, maar de wetenschappers de beslissingen uit aan de burger, en ze deden dat duidelijker dan we gewend zijn van politici. Zij gaven de beslissingen legitimiteit. Als een politicus een zeldzame keer toch nog eens iets gevraagd werd, verwees hijbij het begin en op het einde van elke zin naar de wetenschappers. Het was dus de regering-Van Ranst die de klus klaarde.”

215. ‘Wat is het verschil tussen familie of vrienden thuis ontmoeten of in de winkel? ‘De controle. De winkel is een openbareruimte, en dus controleerbaar. Als we elkaar thuis zien, is dat minder. Politici vinden vertrouwen goed, maar controle nogbeter’

216. ‘Er moet een kapitein op de brug van het schip staan. Een groep van kapiteins mag ook. Als het maar mensen zijn die beslissingen durven en kunnen nemen.’

217. ‘Hun aantal is schrijnend laag. Er is zelfs niet één ziekte-detective per Vlaamse provincie. Decennialang is er te weinig geïnvesteerd in deze preventieve gezondheidswerkers.’

218. Traduction : “Les scientifiques mettent le Ceveval en suspens”.

219. Citation originale : “Ze vinden de politieke beslissingen niet uit te leggen, en dus moeten de politici dat maar zelf doen.”

220. En juillet et août 2020, la province d’Anvers et en particulier la ville d’Anvers, représentent un foyer épidémique majeur. La semaine durant laquelle est publié l’article de presse référencé (6 au 12 août), la province d’Anvers concentre à elle seule 30% des cas recensés dans l’ensemble des onze provinces belges (Sciensano, 16 août 2020).

221. Analyse réalisée avec l’outil Tweetstats, à partir des profils @vanranstmarc et @Emmanuel\_microb.